

Réaliser les opérations de production de l'atelier porcs plein air

 Formation en présentiel

OBJECTIFS

- Acquérir les notions de bases et le raisonnement pour la conduite d'un élevage de porcs plein air
- Evaluer la faisabilité de son projet de création sur l'exploitation agricole existante
- Comprendre les mesures de biosécurité et les mettre en oeuvre dans son projet

CONTENU DE LA FORMATION

- Sécurité et traçabilité en élevage de porcs en plain air, réglementation administrative (intervention de la DDPP)
- La biosécurité en élevage de porcs plain air (intervention d'un vétérinaire, attestation de formation à la biosécurité)
- Bien-être et santé animale en élevage de porcs plein air (intervention d'un vétérinaire, attestation de formation au bien-être animal)
- Physiologie digestive du porc et conduite de l'alimentation
- Fabrication d'aliments à la ferme
- Physiologie de la reproduction
- Mise à la reproduction des truies et gestion des naissances
- Planification et conduite de l'itinéraire technique
- Gestion des parcours enherbés
- Dimensionnement du projet et des besoins
- Evaluation d'une marge brute simplifiée pour mesurer la faisabilité du projet

 **LIEU : CFPPA de Die**

 **DURÉE & RYTHME :**
70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
(7 heures par jour)

 **PROCHAINE SESSION :**
du 15 au 19 février 2027 et
du 15 au 19 mars 2027

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Agriculteurs
- Porteurs de projet

 **PRÉREQUIS :**
Avoir 18 ans

 95 %
de satisfaction
(2026)

 100 %
de recommandation
(2026)

 100 %
de réussite
(2026)
13 stagiaires
présentés sur 14

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Visites d'exploitations
- Mise en commun des observations lors des visites et valorisation à travers les projets
- Travail individuel et/ou en sous-groupes (selon projets) accompagné par le formateur

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Pour les stagiaires BP REA d'autres centres, le coordinateur doit faire une demande d'inscription au CFPPA de Die par mail.

Les personnes hors cursus de formation BP REA doivent s'inscrire en ligne au minimum 7 jours avant le début de la formation :
Sur levalentin.education/cfppa-die, cliquer sur le bouton

 JE CONTACTE LE CFPPA POUR M'INSCRIRE

et compléter le formulaire

Si via Moncompteformation, le délai est de 15 jours avant la formation et avoir son identité numérique créée.

COÛT ET FINANCEMENT

Coût pédagogique indicatif : de 9,5 à 25 euros de l'heure selon le statut du stagiaire et les modalités de financement

Financements envisageables :

- CPF
- Financement individuel
- Vivéa si exploitant agricole

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires : oral basé sur un travail écrit réalisé par chaque stagiaire sur son projet d'atelier porcs

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan individuel en fin de formation

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Validation de l'UCARE "Réaliser les opérations de production de l'atelier porcin" du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt, date de publication 13/10/2023)

Activée visée : élevage de porcs plein air en diversification

RÉFÉRENT DE LA FORMATION

Christèle ROUAT, coordinatrice
04 75 22 04 19 | cfppa.die@educagri.fr

ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus
Parking vélos et voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation